

REVUE DE PRESSE DU 4 NOVEMBRE 2008

Exploration Orbite - Grande-Vallée emporte la mise

La ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, et le ministre du Développement économique, Raymond Bachand, annoncent que Québec accorde 2,1 millions de dollars à Exploration Orbite pour la production d'alumine en Gaspésie.

L'argent servira à extraire l'alumine d'un gisement d'argile situé entre Grande-Vallée et Murdochville et à implanter une usine-pilote de transformation à Grande-Vallée. Le projet devrait créer entre 30 et 40 emplois.

Exploration Orbite investira au total 7 millions de dollars dans ces nouvelles installations, dont un prêt de 2 millions de dollars du ministère du Développement économique et une contribution non remboursable de 150 000 \$ du ministère des Affaires municipales et des Régions. L'entreprise espère aussi obtenir un soutien financier du fédéral.

Si l'usine-pilote donne des résultats concluants sur la qualité de l'alumine, une extraction à plus grande échelle pourrait entraîner la construction d'une usine plus importante et la création de plusieurs centaines d'emplois.

« Il s'agit d'un projet très prometteur, qui s'inscrit parfaitement dans les efforts de diversification économique de la Gaspésie. J'ai bon espoir que l'usine-pilote donnera des résultats concluants et que nous pourrions rapidement entrevoir l'implantation d'une usine commerciale. - Nathalie Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions et députée de Bonaventure »

L'exploitation du site de Grande-Vallée, qui couvre plus de 3400 hectares, a été au coeur de plusieurs débats au cours des dernières années.

Pendant un certain temps, Exploration Orbite a envisagé de s'implanter à Sept-Îles, en partenariat avec l'aluminerie Alouette. Cette hypothèse a fait bondir les élus de la Côte-de-Gaspé qui voient dans ce projet une occasion de dynamiser une économie locale affaiblie par la crise forestière, les difficultés de l'industrie des pêches et la fermeture complète de la fonderie de Murdochville en 2002. (Radio-Canada)

Lien ferroviaire - Retour du CN dans l'Est

Le Chemin de fer de la Matapédia et du golfe vend ses actifs au Canadien National (CN) pour 49,8 millions de dollars.

Le CN reprend ainsi possession des lignes de chemin de fer du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la côte est du Nouveau-Brunswick, soit 353 km de voie ferrée entre Mont-Joli et Campbellton et entre Rivière-du-Loup et Matane.

L'entreprise, qui a déjà possédé de ces actifs il y a 15 ans, devient aussi le seul et unique propriétaire du traversier-rail Georges-Alexandre-Lebel qui effectue la navette entre Matane et la Côte-Nord.

La Société des chemins de fer du Québec, qui était propriétaire du Chemin de fer de la Matapédia et du golfe, explique qu'elle a dû se départir de ses actifs parce que ses actionnaires, pour la plupart des particuliers âgés, n'étaient pas en mesure d'effectuer certains investissements. L'entreprise aurait notamment dû investir environ 30 millions de dollars pour adapter ses infrastructures aux nouvelles normes nord-américaines et acheter de nouvelles locomotives.

La Société des chemins de fer du Québec soutient que le nouveau propriétaire sera plus en mesure de faire face à ces obligations dans un contexte économique incertain.
(Radio-Canada)

Transport aérien - Les espoirs de Sainte-Anne-des-Monts

Sainte-Anne-des-Monts voudrait établir une desserte aérienne avec Québec et Montréal. Une étude de la conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles confirme qu'une telle liaison pourrait être viable.

L'étude avance cependant que la Haute-Gaspésie doit s'associer avec la région de Rivière-du-Loup pour offrir le service. Selon les auteurs de l'étude, le retrait de la liaison offerte par la compagnie Starlink entre Rivière-du-Loup et Montréal est une occasion à saisir pour établir un lien aérien entre Sainte-Anne-des-Monts et Québec ou Montréal avec escale à Rivière-du-Loup.

Convaincue de l'importance de ce service pour sa ville, la mairesse de Sainte-Anne-des-Monts, Micheline Pelletier, estime que le milieu doit garantir un nombre de sièges au futur transporteur. « Pour aider ces gens-là à avoir un coussin, exactement comme on l'a fait pour aider le transport collectif sur le territoire de la Haute-Gaspésie », explique Mme Pelletier.

Si Sainte-Anne-des-Monts est admissible au programme d'aide au transport aérien du gouvernement du Québec, un appareil de neuf places pourrait s'envoler de Sainte-Anne-des-Monts vers Québec et Montréal, trois fois par semaine. Pour être rentable, le vol devrait compter au départ une moyenne de quatre à cinq sièges occupés.

L'implantation du turbinier AAER ou du fabricant de panneaux solaires Xunlight à Sainte-Anne-des-Monts pourrait générer un achalandage plus élevé, estime la mairesse.

Sainte-Anne-des-Monts entend contacter le milieu luperivois au cours de l'hiver. Les élus de la région devront faire vite, car un projet de liaison entre Rivière-du-Loup et Montréal est déjà sur la table et un passage en Haute-Gaspésie ne serait pas envisagé.
(Radio-Canada)

Meilleur service?

Le président de la Société des chemins de fer du Québec estime que le tronçon ferroviaire gaspésien sera mieux entretenu par le Canadien national.

Le Canadien national a annoncé hier qu'il a mis la main sur quelques propriétés de la Société des chemins de fer du Québec et s'est vu confier l'entretien du rail gaspésien.

Le président du conseil d'administration de la Société des chemins de fer du Québec, Pierre Martin, est convaincu que la solidité financière du CN jouera en faveur du tronçon ferroviaire de la Gaspésie. Il prend pour exemple le chemin de fer de la côte Est du Nouveau-Brunswick qui enregistre, cette année, un déficit de 1 million 300 mille dollars.

Du côté du Canadien national, l'achat de 3 filiales et le service de traversier-rail s'inscrivait bien dans sa stratégie de développement. Le CN prévoit moderniser le rail et la flotte de locomotives afin d'améliorer la fiabilité du service.

La directrice des affaires publiques et gouvernementales au CN, Julie Senécal, explique que ces acquisitions permettra de rendre la compagnie plus efficace, malgré le fait qu'elle se soit départie des mêmes lignes dans les années 90.

La porte-parole du Canadien national soutient qu'il est encore trop tôt pour déterminer si le niveau d'investissement et d'entretien du tronçon ferroviaire sera bonifié. (CIEU-FM)

Siège social de l'Association touristique, Bertrand Berger ne s'excuse pas auprès du directeur

Le président de la Conférence régionale des élus, Bertrand Berger, ne s'excusera pas envers les employés de l'Association Touristique régionale de la région. Dans une lettre envoyée le 17 octobre, Sylvain Tanguay demandait des excuses publiques à l'endroit des propos émis envers le travail du personnel. Bertrand Berger est d'avis que monsieur Tanguay tente de dépeindre le débat régional comme s'il s'agissait d'une lutte personnelle.

" C'est certain que je n'ai pas à m'excuser pour des propos que j'ai tenus, qui sont vrais et que je suis capable de répéter n'importe quand, " lance le président de la Conférence régionale des élus, Bertrand Berger.

Pas question d'excuses pour le président de la CRÉ. Selon Bertrand Berger, Sylvain Tanguay a tenté de dévier le débat entourant l'emplacement du siège social de l'ATR. Effectivement, on sent que l'association touristique aimerait bien passer à autre chose. Conformément aux demandes de la CRÉ, l'Association touristique a sondé ses membres pour ainsi clore le débat. La démarche était bien peu convaincante, selon Bertrand Berger.

" Ils ont organisé la question pour avoir la bonne réponse et pour être sûr de leur coup. Ils ont égrainés les choix de réponse d'une manière à ce que ça ne veut plus rien dire (...) On ne règle pas une affaire de même par un petit sondage à la vite sur internet. Je pense que ça mérite un débat beaucoup plus important que ça, " soutient monsieur Berger.

Si rien n'est réglé du côté de la CRÉ, la vision de l'affaire semble être tout autre du côté de l'ATR. Joint au téléphone lundi après-midi pour commenter la prise de position de monsieur Berger, le directeur de l'ATR, Sylvain Tanguay, a mentionné qu'il n'avait pas

réellement l'intention de réagir à la position de la CRÉ. Ce sera au conseil d'administration de voir si le débat est clos.

De son côté, Bertrand Berger fait preuve d'ouverture en proposant à l'ATR de s'asseoir à la table de négociation.

" Nous tendons encore la main à l'ATR pour que les conseils d'administration se réunissent, examinent le dossier sous tous les angles, et tous les aspects pour trouver une solution qui fait l'affaire de tout le monde dans ce litige. "

Conformément aux propos de Nathalie Normandeau, Bertrand Berger affirme de manière sincère vouloir faire avancer le dossier avec des pourparlers plutôt qu'à couteaux tirés par l'intermédiaire des médias. Reste maintenant à savoir qu'elle sera la réponse de l'ATR. (CHAU-TVA)

Désolation chez Bois d'oeuvre Cedrico

Au 19 décembre prochain, il y aura 600 travailleurs qui seront sans emploi chez Bois d'oeuvre Cedrico inc. dont 140 sont déjà en arrêt de travail depuis mai dernier. Pire, le vice-président exécutif, Denis Bérubé, n'est pas en mesure de déterminer quand pourront reprendre les activités.

Confronté à une baisse considérable de la demande sur les marchés qui fait fléchir les prix à un niveau ne couvrant pas les coûts d'approvisionnement et d'exploitation, Bois d'oeuvre Cedrico n'a d'autre choix que de prendre les mesures suivantes explique son vice-président exécutif, Denis Bérubé :

Les opérations de sciage à l'une de Causapscal cesseront donc le 19 décembre, entraînant la mise à pied de 61 travailleurs; les activités de sciage à l'usine de Price, interrompues depuis mai dernier, ont repris lundi pour une période de huit semaines et prendront fin également le 19 décembre, ce qui touchera 46 employés; la troisième faction de travail à l'usine #2 de transformation à Price a été fermée il y a deux semaines. La fin des opérations pour les deux factions restantes est prévue pour janvier 2009. Au total 53 travailleurs seront mis à pied; enfin, à cela s'ajoutent, bien sûr, 300 emplois perdus pour les opérations forestières et les activités de transport.

Ces dernières mesures concernent donc plus de 460 emplois, en usine, forêt et transport, sans compter les 140 qui ont fait l'objet de mises à pied en mai dernier.

L'arrêt des achats de bois privés mis en vigueur le 3 octobre dernier, se poursuivra avec les conséquences négatives pour de nombreux producteurs de la région.

« Nous déplorons sincèrement les conséquences de telles décisions sur l'emploi et l'économie des régions touchées » déclare le vice-président Bérubé, précisant que les travailleurs et les dirigeants syndicaux ont été rencontrés pour les informer de la triste situation. (L'Avantage)